

Accueil extra-scolaire extra, vraiment !

En moins de dix ans, les prestations de l'AES se sont solidement étoffées. Des balbutiements de 2014 à la toute récente – et déjà 3e – extension de surface en 5 ans, l'accueil extrascolaire des enfants de la commune s'écrit en majuscules (AES). À juste titre.

« La maîtresse est malade, les enfants ont congé aujourd'hui ». Cette phrase peut vous sembler étrange ; bon nombre de parents l'ont entendue il n'y a pas si longtemps que ça. Petit à petit, l'idée que papa-maman puissent ne pas passer leurs journées à faire des confitures et que chaque famille ne dispose pas forcément d'une super grand-mère sous le coude a fait son petit bonhomme de chemin.

Les premiers pas

L'AES a vu le jour à la rentrée 2014/2015. Sept enfants sont alors accueillis pour le repas de midi, trois jours par semaine, au 1er étage du bâtiment de la rue du Casino 16, à Rue (là où se trouve le salon de coiffure). Dès l'année scolaire suivante, l'horaire s'étend, avec dîner assuré quatre jours par semaine et l'accueil de l'après-midi, chaque jour sauf le mercredi. Le taux de fréquentation suit, avec 16 inscriptions. En 2017, l'AES prend ses quartiers à Promasens, dans les locaux du rez-de-chaussée du complexe communal. 28 enfants s'y rendent régulièrement.

Vitesse supérieure

À la rentrée 2019, une plage horaire matinale (06h30-08h15) est instaurée, y compris le mercredi dès potron-minet. 35 élèves (et leurs familles) bénéficient de cette structure augmentée, dont 22 convives

pour le dîner. L'heure de fermeture est repoussée à 18h00 quatre jours par semaine. Un an plus tard, les inscriptions explosent et grimpent à 76 enfants.

Quadrature du cercle

Les villages du sud de la Glâne ont beaucoup d'attrait : en vingt ans, la population de notre commune a augmenté de 40%, dont une bonne part de jeunes familles avec têtes blondes à scolariser. Tant et si bien que l'ouverture d'une classe supplémentaire s'impose dès le mois d'août 2021. Commence alors une course contre la montre, doublée d'une épreuve façon travaux d'Hercule. Les seuls locaux qui peuvent être rapidement aménagés en salle de classe sont ceux de l'AES. Mais dans ce cas, où donc loger l'AES ? La réponse se trouve à portée de main, juste à côté de l'école (à 143,5 mètres très exactement) : deux anciens bâtiments jumelés sont justement à vendre, mais il faut faire vite, pour les acheter et les aménager avant le mois d'août.

Pragmatisme, efficacité, vitesse grand V

L'exécutif ficelle le dossier au plus juste et au plus vite. Le Conseil général vote les crédits nécessaires lors de sa séance de janvier 2021. Les travaux peuvent commencer mais le chantier est un véritable défi : les meubles acquis sont délabrés, leurs intérieurs encombrés, les alentours ont des allures de forêt vierge. Grâce à l'extraordinaire collaboration d'un groupe d'entreprises de la région et les travaux sont réalisés en un temps record. Les aménagements intérieurs sont essentiellement réalisés en bois et les stocks existants de-ci de-là mis à profit (revêtement de sol, fenêtres, etc.). Le caddy communal est aussi allé fureter dans une enseigne scandinave pratique et pas chère. L'été 2021 n'est pas calme au centre du village, certains font une croix sur leurs vacances. Mais le jour J, tout est prêt : une nouvelle salle de classe peut être ouverte et l'AES est fonctionnel, avec davantage de mètres carrés à disposition. Quand Alain Chollet



Pierre-Louis Fossati et Alain Chollet
© Marinette

(conseiller communal en charge des écoles) et Pierre-Louis Fossati (conseiller communal responsable des bâtiments) évoquent ces réalisations, on sent à quel point cette aventure les a fait transpirer, mais aussi qu'ils savourent – et on les comprend – la réussite de ce défi relevé par le Conseil communal.

Joyeux murs élastiques

Depuis l'installation à Promasens, les locaux de l'AES ont déjà fait l'objet de trois extensions, dont deux dans les bâtiments actuels. La plus récente vient d'être achevée pour la rentrée d'automne. Les lieux grandissent en fonction du nombre d'enfants à accueillir : à ce jour 70 inscrits, dont 44 présents simultanément et les projections annoncent un ratio de 79 inscrits/55 présents simultanément prochainement. La possibilité de moduler les surfaces a été anticipée et planifiée dès le départ, ce qui simplifie considérablement l'adaptation du « contenant » au « contenu ». Il reste même quelques mètres carrés à exploiter en cas de nouveau baby-boom. L'AES est un lieu à la fois lumineux, chaleureux et fonctionnel. Le fait qu'il soit installé dans des murs anciens donne à l'endroit un côté labyrinthe magique qui ne doit pas déplaire aux enfants. Le Pavé a même trouvé le placard de Harry Potter, sous un escalier !

Le prix du confort

Rue, commune siège, assume l'intégralité des coûts d'investissements (immobiliers et mobiliers). En moins de dix ans, cela représente un montant total de CHF 1'475'000.- alloué pour l'AES. Les intérêts des sommes empruntées s'élèvent à CHF 30'000.- par an. Les frais de fonctionnement (CHF 43'000.- pour 2022) sont pris en charge par les communes du cercle scolaire, selon une clef de répartition. Six personnes se relaient pour assurer l'encadrement des enfants, en fonction du nombre de bambins présents simultanément. Depuis 2022, les familles peuvent également partiellement s'appuyer sur l'AES durant les vacances scolaires. S'il vous arrive de grimacer en recevant vos acomptes d'impôt communal, rappelez-vous que cet argent profite notamment à celles et ceux qui seront là pour vous durant vos vieux jours. Donc un placement qui a de l'avenir.



Un endroit convivial, chaleureux et fonctionnel qui fait la part belle au bois.
© www.rue.ch